



Étudiants de géographie et de droit

L'ATELIER ÉTUDIANTS

Université de Tours - Département géographie

16 étudiants de seconde année de Master travaillent à la réalisation d'un diagnostic territorial et prospectif des enjeux de transition socio-écologique sur le territoire des communes d'Allonnes, Brain-sur-Allonnes et La Breille-les-Pins.

Leur objectif : **concevoir le diagnostic territorial et prospectif des enjeux de transition socio-écologique d'un territoire agricole, ce afin de caractériser les enjeux de territoire liés aux signaux faibles d'une évolution du paysage du territoire.**

DÉROULEMENT DU PROJET

Lancement de l'étude

Entretiens préliminaires avec les élus des communes et des acteurs du territoire afin de prendre connaissance des premiers éléments de contexte de l'étude.

du lundi 14 septembre au jeudi 17 septembre

Approfondissement de l'étude

Entretiens en visio-conférence avec des acteurs du territoire

les lundi 9 novembre et mardi 10 novembre.

Enquêtes de terrain sur les communes et partage des travaux avec les étudiants en paysage

Interventions dans des écoles pour recueillir les perceptions paysagères d'enfants.

Présentations mutuelles des travaux entre étudiants de géographie/droit (Université de Tours) et de paysage (Agrocampus)

du lundi 11 janvier au jeudi 14 janvier 2021

Restitution finale

CONTACT

Organisé par :

Université de Tours -
Département
géographie M2 ETP -
Laure Cormier

[✉ master2paysage.wixsite.com](mailto:master2paysage.wixsite.com)

le vendredi 9 avril 2021 à 10h à Tours

Restitution inter écoles

en mai ou juin 2021 sur les communes

LE MASTER ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES, PAYSAGES

La formation en **Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme, parcours Environnement, Territoire et Paysage** permet la réunion d'une double compétence : juridique et géographique. Les principaux objectifs de ce diplôme tendent sur l'analyse et la compréhension de l'environnement, du paysage et des enjeux associés ainsi que sur l'argumentaire du projet de territoire dans sa globalité.

La première année du Master est organisée autour de la réalisation d'un mémoire de recherche individuel en parallèle à des enseignements théoriques et méthodologiques.

La seconde année du Master est ouverte à l'apprentissage, suivant un rythme faisant alterner 2 semaines à l'Université et 2 semaines en milieu professionnel ; en partenariat avec le CFA (Centre de Formation des Apprentis) de la région Centre-Val de Loire.

Durant les période en Université, l'exercice pédagogique central de cette dernière année concerne un projet collectif répondant à une commande proposée par un organisme, les étudiants du Master contribuent alors à l'élaboration de cette commande ainsi qu'à son rendu et sa mise en œuvre et ce sur une période de 6 mois.

NATURE DES TRAVAUX

Diagnostic territorial des paysages de la zone d'étude

Quels sont actuellement les espaces productifs du territoire, quels en sont les usages ? Où se situent-ils ? Quels sont aujourd'hui les acteurs (Etat, PNR LAT, communes et intercommunalités, acteurs de droit privé, exploitants agricoles, associations...) concernés ou investis ? Quelles sont les représentations sociales actuelles du territoire étudié ?

Quels sont actuellement les dispositifs juridiques (européens, nationaux, locaux) qui s'appliquent aux problématiques aux problématiques rurales dans le territoire, à travers le prisme du droit rural (PAC, Zones de non traitement, Mesures agro-environnementales, Projets alimentaires territoriaux,...), de l'environnement (Natura 2000, réglementations liées à la politique de l'eau...) ou du droit de l'urbanisme...

Quelles sont les dynamiques à l'œuvre actuellement ? Dans quelle mesure la notion de transition écologique vient-elle rebattre les cartes des discours de l'action sociale ?

Quelles initiatives existent en réponse à la question de la transition écologique pour les espaces agricoles ? Sont-elles portées par les citoyens, les chambres consulaires, le secteur économique, les autorités publiques ? Que génèrent-elles en terme de relations

économiques et sociales entre les territoires (à quelles échelles : nationales, régionales, locales, circuits courts) ?

Réflexion prospective sur les trajectoires paysagères

Quelles sont les attentes des habitants, des agriculteurs, des acteurs institutionnels locaux (communes, intercommunalités, PNR LAT...) pour les paysages à venir ? Quelle place et quelle forme pour l'agriculture dans un contexte de restriction d'eau ?

Quelles sont les attentes vis-à-vis des usages du territoire ? Sur quelles valeurs reposent-elles ? Quelle est la place du patrimoine dans ces attentes ? Quelle est la part des dimensions sociales et environnementales dans les arbitrages souhaités pour le devenir agricole du territoire ?

Comment l'évolution des évolutions législatives, réglementaires et les initiatives contractuelles, à l'échelle européenne, nationale ou locale, peuvent influencer le devenir du territoire de la zone (traduction des propositions de la convention citoyenne pour le climat, réforme de la PAC, évolutions législatives, développement des obligations réelles environnementales, mise en œuvre du sage et articulation avec l'OUGC (organisme unique de gestion collective de l'eau...)).

À TÉLÉCHARGER

PDF

UNIVERSITE_GEO-DROIT_TOURS_3RUS_DIAGNOSTIC-TERRITORIAL.PDF - 6.77
MO

